

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	24 (1953)
Heft:	1
Artikel:	Requête pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer dans le Jura bernois pour la période du 17 mai 1953 au 22 mai 1954 du 7 janvier 1953
Autor:	Steiner, René / Reusser, Frédéric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825387

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Requête pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer
dans le Jura bernois**
pour la période du 17 mai 1953 au 22 mai 1954
du 7 janvier 1953

Moutier/Delémont, le 7 janvier 1953.

A la Direction cantonale des chemins de fer, Berne,
par les bons soins de la préfecture de Moutier.

Monsieur le Directeur,

Le projet d'horaire du 20 décembre 1952 donne lieu aux observations et aux demandes de modification suivantes en ce qui concerne le Jura bernois.

Trains directs internationaux

Généralités

L'an dernier nous avions demandé que la marche des trains directs entre Paris et Berne soit accélérée, c'est-à-dire que les arrêts à Porrentruy, Delle et Belfort soient raccourcis et que la vitesse des trains soit augmentée sur certains parcours. Nous constatons avec regret que le projet d'horaire ne tient aucun compte de notre revendication, pas plus d'ailleurs que de notre demande concernant l'introduction d'une 3^e paire de trains directs. D'autre part nous constatons que les relations ferroviaires entre Paris et Berne par Les Verrières ont été grandement améliorées. Un train gagne même une heure sur l'ensemble du parcours. Il semble qu'on veuille absolument arriver petit à petit à la dégradation complète de la ligne de Delle. Nous devons protester contre cette tendance manifeste et nous espérons bien que du côté suisse on continuera à faire tous les efforts possibles pour remédier à cette situation qui prétérie gravement notre région. Nous nous demandons si des pourparlers ont été engagés avec les douanes suisses et françaises pour réduire les temps d'arrêt à Porrentruy. Nous craignons que rien n'ait été fait.

Revendications

1. Introduction d'une 3^e paire de trains directs entre Paris et Berne via Delle, si possible par auto-rail, avec correspondance à Belfort sur les auto-rails circulant entre Bâle et Paris. L'an dernier on nous a dit qu'il n'était pas possible de faire circuler un auto-rail à moteur Diesel français sur nos lignes électrifiées. Or, nous devons constater qu'au cours de l'année, ce qui était impossible chez nous, l'a été entre Vallorbe et Lausanne et un journal de la capitale a même suggéré qu'on établisse à Lausanne la correspondance de Berne pour Paris. « Das wäre schon der Gipfel ! »
2. Marche des trains Calais-Oberland bernois 238 et 239 toute l'année, du moins sur le parcours suisse.

Trains directs

Généralités

Nous saluons avec satisfaction l'introduction du direct 221.

Le retardement des trains 122 et 225 dérange la plupart des correspondances du soir auxquelles notre public était habitué. Le plus

grand inconvenient réside dans le fait que le train 240 (ancien 222) n'est pas modifié et que les voyageurs de Bâle pour la Suisse romande devront attendre 40' à Bienne, ce qui est anormal. Pour remédier à cette situation défavorable nous proposons de retarder de 20' au moins le train 240, ainsi que les trains correspondants sur les lignes Delémont-Delle, Delémont-Sonceboz et Berne-Bienne-La Chaux-de-Fonds-Le Locle. Pour le détail, voir nos revendications.

Revendications

3. Retardement du direct 240 de 20' au moins sur tout son parcours. Une arrivée à Berne à 22.20 n'est pas trop tardive.
4. Nous relevons avec satisfaction la mise en marche du direct 221, mais nous demandons des voitures directes de Lausanne à Bâle, de même d'ailleurs que dans les trains 103/203.

Service local

Généralités

Nous ne sommes pas d'accord avec le principe introduit l'an dernier et continué cette année, consistant à supprimer des trains omnibus pour compenser la mise en marche de nouveaux trains directs. On lèse ainsi des intérêts locaux importants.

D'une façon générale la marche des trains omnibus est encore toujours trop lente, spécialement dans la vallée de Tavannes.

Revendications

Cadre 30 : Lausanne - Neuchâtel - Bienne

5. Marche du train 1519 aussi le dimanche, éventuellement par échange avec le train 1528, pour assurer à Bienne la correspondance avec les trains 133, 111 et 440.
6. Retardement du train 1501 de 10' environ, tout en maintenant les correspondances actuelles, pour donner satisfaction aux abonnés.

Cadre 31 : Bienne - Granges Nord - Delémont - Bâle

7. Correspondance à Bienne du 1789 de Berne (07.00) avec le 203 pour Delémont (06.58). Cette jonction est possible si on le veut bien. Le 1789 peut être avancé de 2 à 3' et le 203 retardé d'autant avec report de son croisement de Roches à Moutier avec le 140, en avançant ce dernier de 2 à 3' au départ de Porrentruy.
8. Arrêt du 215 à Moutier et à Granges ou introduction d'un train distributeur dès Bienne. L'intervalle à Bienne jusqu'à 17.00 est vraiment trop long.
9. Retardement du 240 de 20' environ pour améliorer sa correspondance avec le 122 à Bienne pour Lausanne. La prise en considération de cette modification entraînera automatiquement le retardement de 20' également du 1774 Delémont-Sonceboz-Bienne, du 447 Berne-Bienne et du 449 Bienne-La Chaux-de-Fonds-Le Locle, ainsi que du 1734 Delémont-Delle et du 1733E Delle-Delémont.
10. Etablissement à Lengnau ou à Bienne d'une correspondance avec le 104 Solcure-Bienne-Lausanne, éventuellement au moyen d'un train de marchandises, le 5904 par exemple. On pourrait ainsi à très bon compte réaliser une ancienne revendication du Jura et arriver à Bienne avant 7 heures. Le train de marchandises pourrait continuer d'assurer le service local jusqu'à Bienne, où il arriverait vers 06.50, ce qui répondrait à un vœu exprimé depuis longtemps par la ville de Bienne.

11. Mise en marche du train 1902 dès Moutier au lieu de Granges, en été. Grâce aux excellentes correspondances lointaines réalisables ainsi, on favoriserait le tourisme par chemin de fer.
12. Maintien du 1943 Delémont-Bâle, tous les jours. L'intervalle de 19.35 à 22.46 est trop long.
13. Correspondance à Delémont entre le 1914 de Bâle et le direct 238 pour Biel.

Cadre 35 : Delémont - Delle

14. Introduction d'un nouveau train Porrentruy (dép. 14.00)-Delémont (arr. 14.45) avec correspondance sur le 214 pour Biel et le 1929 pour Bâle.
15. Avancement du 1738 de 10' pour améliorer les correspondances de Biel et de Bâle.
16. Retardement de 20' environ du 1734 et du 1733E (voir ch. 9).

Cadre 38 : Biel - La Chaux-de-Fonds

17. Circulation du 1781 aussi en hiver, pour le service des abonnés.
18. Retardement du 449E de 20' environ (voir ch. 9).
19. Etablissement à Biel de la correspondance des 434E/206.
20. Arrêt du 444E à Corgémont (demande particulière des autorités locales de Corgémont).

Cadre 39 : Sonceboz - Delémont

21. Prolongation du 1761 de Reconvillier à Moutier, pour réaliser la correspondance de La Chaux-de-Fonds.
22. Mise en marche d'un nouveau train Sonceboz (dép. 16.55)-Moutier (arr. 17.36). On établirait ainsi une bonne relation entre La Chaux-de-Fonds et Bâle.
23. Correspondance à Moutier entre les trains 1741 et 1911. Cette demande sera présentée jusqu'à sa prise en considération.
24. Accélération du 5748 pour établir la correspondance à Sonceboz avec le 433E pour La Chaux-de-Fonds.
25. Retardement du 1774 de 20' environ (voir ch. 9).
26. Mise en marche d'un train matinal, en été, Tavannes (dép. 05.56)-Soncboz (arr. 06.02).
27. Raccourcissement des arrêts en gare de Sonceboz. Il faut continuer l'action commencée. Exemple : le 1775.

Cadre 40 : Biel - Berne

28. Retardement du 447 de 20' environ (voir ch. 9).

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillante attention et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Le secrétaire :

René STEINER.

Le président :

Frédéric REUSSER.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38

Caissier : H. FARON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source